



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 12 novembre 2013, à compter de 18h30.

Boisé Papineau

### PROCÈS VERBAL.

**PRÉSENCES :** Mmes Danielle Loiseau, Stéphanie Néron, Chantal Barabé, Samira Benmerar, Marianna Angelescu, Susy Riendeau, Carole Gendron, Martine Renaud, Jacqueline Tannous, Giovanna B. Pierri, Diane A. Masciotra, Claudine Piché, Ileana Busnardo, Diane Dorion, Josette Auguste, Nathalie Messier, Madeleine Plourde.

Mm Richard Courteau, Jean Jacques Lecavalier, Gilles Ross, Martin Savoie, Réjean Côté, Charles-Emile D. Cyr, Jean Charles Snell, Antoine Castro.

#### 1. Ouverture de l'assemblée.

Il est proposé par **M. Martin Savoie** de procéder à l'ouverture de l'assemblée.

**UNANIME.**

#### 2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par **Mme Diane Dorion** de nommer **Mm Richard Courteau et Jean Jacques Lecavalier** aux titres respectifs de président et de secrétaire d'assemblée. **UNANIME.**

**3. Régularité de l'avis de convocation.**

Le président rapporte que les membres ont été convoqués conformément aux règlements généraux. En effet, la convocation a été envoyée par le biais d'un courrier électronique à tous les chefs d'équipe à transmettre à leur personnel au moins 10 jours ouvrables avant la tenue de l'assemblée.

**4. Vérification du quorum et des présences.**

Le statut des membres a été vérifié dès leur arrivée. Le président confirme que le tout est conforme aux règlements généraux de l'organisme et que le quorum est atteint, celui-ci étant constitué des membres présents, selon les règlements.

**5. Adoption de l'ordre du jour.**

Le président lit l'ordre du jour, auquel on suggère les modifications suivantes :

- Les points 9 et 12 deviennent le point 8 et le libellé sera *Présentation des états financiers 2012-13.*
- Que le point 12 devienne *Nomination de l'expert comptable.*
- Que les autres points deviennent 13, 14, 15, 16 et 17.

Il est proposé par **Mme Chantal Barabé** d'adopter l'ordre du jour, y compris les modifications. **UNANIME.**

**6. Adoption du procès verbal de la dernière assemblée.**

Il est proposé par **Mme Stéphanie Néron** que le procès verbal soit adopté. **UNANIME.**

**7. Ratification des actes posés par le conseil d'administration.**

Il est mentionné que l'on peut prendre connaissance des actes posés par le conseil d'administration sur le site Web de l'Aide aux devoirs Laval.

**8. Présentation des états financiers 2012-2013.**

**M Martin Allaire** présente les états financiers 2012-2013. Celui-ci mentionne qu'il y a eu un changement dans les normes comptables des OSBL en 2013. Ceci n'a par contre aucun impact pour Aide aux devoirs Laval.

Pour l'exercice 2013, il y a un excédent de 15 855\$ au 30 juin 2013 pour un surplus consolidé de 5 934\$.

Une discussion s'ensuit à la satisfaction des membres.

Il est proposé par **M Jean Jacques Lecavalier** d'adopter les états financiers 2012-2013. **UNANIME.**

#### 9. Rapport du président.

**M Richard Courteau** remercie les gens du Conseil d'Administration 2012-2013. Il mentionne également que le processus d'embauche devient plus rigoureux. Aussi, chaque nouvel aidant reçoit une formation de base avant d'œuvrer auprès d'élèves.

**M Richard Courteau** est fier de nous informer que le rapport de notre organisme avec les commissions scolaires est excellent.

Enfin, Aide aux devoirs Laval avec le concours du CRE, sous la responsabilité de

**Mme Stéphanie Néron** et **M Richard Courteau**, met en place un projet pilote d'aide aux devoirs à la bibliothèque Gabrielle Roy à Fabreville.

#### 10. Rapport du directeur général.

**M Richard Courteau** nous indique que nous avons dû freiner un peu l'amélioration de notre site Web, à cause des finances.

Nous regardons la possibilité d'offrir à nos membres une formation à distance.

Aussi, on mentionne que les chefs d'équipe et les responsables exercent une fonction très appréciée.

Enfin, **M Richard Courteau** est fier de mentionner que le déficit est résorbé.

#### 11. Ratification des règlements généraux.

Modification au point 21 de la section 5 au document intitulé *Règlements généraux, Annexe A*. Il faudra lire maintenant :

- L'assemblée générale annuelle doit être convoquée par courrier électronique, au moins dix jours francs avant la tenue de l'assemblée générale.
- Remplacer sur l'ordre du jour, Nomination du vérificateur par Nomination de l'Auditeur.

#### 12. Nomination de l'auditeur.

Il est proposé par **M Réjean Côté** de retenir la firme **Lacroix, Allaire, Héroux, Beaudry** comme expert comptable de l'organisme pour l'exercice 2013-2014.

**UNANIME.**

#### 13. Rapport du secrétaire.

On mentionne que tous les rapports se retrouvent sur notre site Web. **M Jean Jacques Lecavalier** tient à remercier **Mme Stéphanie Néron** pour sa collaboration au travail de secrétariat.

#### 14. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection.

Selon les règlements généraux, le président et le secrétaire d'élection sont nommés par les membres présents.

**M Richard Courteau** et **Jean Jacques Lecavalier** sont respectivement nommés aux titres de président et de secrétaire d'élection.

**15. Élection des administrateurs.**

a) Vérification des présences.

Le secrétaire vérifie la capacité d'agir des membres présents.

b) Élection.

Les deux (2) membres issus de l'équipe de direction : **Richard Courteau, Jean Jacques Lecavalier.**

Les deux (2) membres issus de la catégorie employée : **Danielle Loiseau, Jacqueline Tannous.**

Les trois (3) membres issus de la catégorie cooptée : **Réjean Côté, Martin Savoie, Charles-Émile Desgagnés-Cyr.**

**16. Affaires diverses.**

**M Martin Savoie** félicite l'équipe de direction et tous les aidants pour le travail accompli.

On demande que l'équipe de direction produise un organigramme de l'organisme Aide aux devoirs Laval.

**17. Levée de la séance.**

Il est proposé par **Mme Stéphanie Néron** de lever la séance. **UNANIME.**

Levée de la séance à 20h25.

JJL

